

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021

Présents : Jonathan ARANDA, Carine BOISSY, Pascal CHASSERIAUD, Christophe COGNET, Fabienne DEGRAVE, Fabienne FERRAN, Ludivine GRESSIER, Pascale LABEDENS, Françoise LERDA, Joël PÉRISSÉ, Jean-Claude PONCÉ, Danièle POUUEYMIDANET, Damien SABATHÉ, Franck SCHERRER.

Excusés : Jean-Marie LE LAY.

Secrétaire de séance : Françoise LERDA.

19h30, le quorum est atteint. La séance peut commencer.

1- Intervention de Monsieur LEGRET, interlocuteur des collectivités ENEDIS

M. LEGRET a souhaité rencontrer le conseil municipal pour présenter :

- les missions du service public concernant la distribution d'électricité en France ;
- les grandes lignes de la loi de la transition énergétique et de la croissance verte du 15 août 2015 ;
- le cadre législatif du déploiement du compteur communicant Linky ;
- le compteur Linky.

A l'issue de cette présentation, M. LEGRET a indiqué que le déploiement de ce compteur communicant se déroulera à partir du mois de mars 2021 sur le village, par l'entreprise séméacaise Constel. Les Pujolais seront destinataires d'un courrier pour les informer de cette installation.

Toutes questions relatives au remplacement de compteur électrique devront être adressées à ENEDIS au numéro vert : 0 800 054 659.

Mme le Maire remercie M. LEGRET de sa présentation.

2 - Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du conseil municipal du 17/12/2020 ayant été transmis aux conseillers municipaux par courriel le 21/12/2020, Mme le Maire demande l'approbation de ce document.

Mme FERRAN signale une phrase à rectifier à la page 3 de ce document.

Mme le Maire prend note de la remarque et rectifiera le compte-rendu.
Le compte-rendu du 17/12/2020 sera voté lors de la prochaine séance.

3- FAR 2021

Mme le Maire explique que le fonds d'aménagement rural (FAR) est une aide financière accordée par le Conseil départemental en soutien à l'investissement des communes rurales.

Le maximum de l'aide accordée est de 50% de 40 000 € HT.

Mme le Maire propose de demander une aide au titre du FAR 2021 pour la somme globale de 37 346,63 € HT se décomposant de la manière suivante :

- réfection de voirie pour le chemin menant à deux entreprises agricoles pour la somme de 16 042,50 € HT (devis du 16/11/2020) ;
- travaux de voirie sur 3 rues communales pour la somme de 8 978,90 € HT (devis du 18/01/2021) ;
- enfouissement de fibre optique suite à la demande de retrait du câble par un tiers pour la somme de 4 590 € HT (devis du 15/12/2020) ;
- aménagement de la scène de la salle multi-activités : installation d'un vidéoprojecteur, d'un écran amovible, d'enceintes, prise de son et microphones pour la somme de 7 735,23 € HT (3 devis du 21/01/2021).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de demander une aide du FAR 2021 pour la somme globale de 37 346,63 € HT.

4- Vente de terrains

Mme le Maire informe le conseil municipal de la rétractation des acheteurs potentiels du lot 4, Mme BERGES et M. GROSSET (vente votée par délibération du 19 novembre 2020).

Un nouvel acquéreur, Monsieur APUARI, souhaite acheter le terrain du lot 4 d'une superficie de 947 m² pour la somme de 40 721 € (43 € le m²).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, :

- accepte de vendre le lot 4 du lotissement Pré Saint-Nicolas à M. APUARI ;
- donne pouvoir à Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires en l'étude de Maître SEMPÉ, notaire à VIC-EN-BIGORRE ;
- donne délégation de signature à Monsieur Joël PÉRISSÉ, 1er adjoint, en cas d'empêchement de Mme le Maire ;

donne délégation de signature à un clerc de l'étude notariale de Maître SEMPÉ, si les règles sanitaires en vigueur empêchent la présence de Mme le Maire ou du 1er adjoint.

Informations et questions diverses

Ouverture du centre de vaccination Covid-19

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'ouverture du centre de vaccination Covid-19 à la salle de l'Octav depuis le 18 janvier 2021.

Cette information est disponible à l'affichage de la mairie et via la page Facebook de la CCAM et de la mairie.

Navette gratuite pour les personnes de plus de 75 ans qui se déplacent dans les centres de vaccination COVID

La Région Occitanie et les transports liO proposent aux personnes de 75 ans et plus un service de transport à la demande gratuit pour leur permettre de se rendre dans les centres de vaccination COVID les plus proches de leur domicile.

Pour ce faire, elles doivent contacter le **numéro vert 0 805 460 306** pour réserver le transport au plus tard la veille avant midi.

Mme le Maire souhaite que cette information soit transmise aux habitants concernés le plus rapidement possible.

Elle charge la commission communication d'informer les habitants de ce dispositif.

Restes à réaliser 2020

Mme le Maire indique que certains travaux dont les devis ont été signés en 2020 ont été engagés début 2021. Comptablement, il convient d'établir les restes à réaliser sur l'exercice 2020.

Ces dépenses d'investissement 2020 s'élèvent à 66 617,20 € et correspondent à :

- 26 352,36 € d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques - travaux en cours depuis novembre 2020 ;
- 22 080,00 € de réfection de la voirie après enfouissement des lignes - travaux prévus au 1er trimestre 2021 ;
- 15 699,04 € de remplacement des menuiseries dans un logement communal - travaux réalisés en janvier 2021 ;
- 2 485,80 € de remplacement des battants des cloches de l'église - travaux réalisés en janvier 2021.

Ces restes à réaliser seront pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif 2020.

Ils interviendront dans le calcul du besoin de financement par l'affectation de résultat de 2020 que le conseil municipal votera ultérieurement.

Résiliation de bail

Mme le Maire informe que les locataires du 1 rue de l'Eglise ont demandé la résiliation du bail à la date du 16 avril 2021.

Il conviendra donc d'effectuer les démarches pour ce bien en location.

Mme POUEYMIDANET et M. PÉRISSÉ s'occuperont avec Mme le Maire de trouver de nouveaux locataires.

Remplacement de mopieur (photocopieur-scanner)

Mme le Maire informe que des prestataires de matériel bureautique ont proposé des mopieurs
Mme le Maire constate que, malgré le contrat de location du mopieur reconditionné datant d'octobre 2017, l'écran tactile est fatigué et la qualité de numérisation n'est pas optimale.
Elle indique avoir reçue deux offres de mopieurs et les expose.

M. CHASSERIAUD propose de regarder le contrat actuel et de trouver une solution pour un éventuel remplacement de mopieur à moindre coût. Mme GRESSIER s'associe à cette démarche.

Travaux des commissions communales

*** Commission vie locale**

- Le 8 janvier, Mme le Maire a évoqué la feuille de route 2021-2026 des réalisations à effectuer.
La première décision de cette commission a été de distribuer des cartes de vœux à la population puisqu'il n'est pas possible d'organiser une cérémonie des vœux dans le contexte sanitaire actuel.

- Mme POUEYMIDANET indique que cette commission se réunira à nouveau le 29 janvier.

- Mme le Maire donne en séance le catalogue des illuminations à Mme POUEYMIDANET afin que les membres de la commission vie locale puissent choisir les décorations lumineuses en promotion pour les prochaines fêtes de fin d'année.

*** Commission voirie et sécurité**

Ne pouvant pas être présente le 16 janvier, Mme le Maire avait établi une feuille de route 2021-2026 des travaux de sécurité à réaliser sur les routes départementales et communales.

M. PÉRISSÉ indique que les membres de cette commission ont fait le tour des zones accidentogènes et expose au conseil municipal les aménagements envisagés.

Les membres de la commission voirie et sécurité souhaitent réaliser le marquage au sol hors routes départementales.

Mme le Maire indique que les propositions de travaux sur les routes départementales seront examinées avec la Direction des routes du territoire (DRT).

Point sur d'autres réunions par les représentants ou référents

- SDE

Mme LERDA indique avoir été en réunion du SDE le 18 décembre 2020.

Les principaux sujets évoqués ont été les suivants :

- délibération concernant le renouvellement de concession avec Enedis et le groupement d'achat d'énergie électricité/gaz au niveau régional ;
- le bilan et les objectifs pour l'année à venir pour le territoire : qualité de l'électricité, la résilience et la réactivité pour la sécurisation du réseau face aux aléas climatiques, aide et accompagnement / transition énergétique.

- SMAEP Tarbes Nord

Mme le Maire informe que l'enquête publique du projet photovoltaïque au sol sur le périmètre de protection rapprochée du captage d'OURSBELILLE est lancée.

Les maires dépendant de ce syndicat mixte ont jusqu'au 26 février pour témoigner de l'intérêt de ce projet.

Mme le Maire clôture la séance à 22 heures.